

ÉCOLE ET CINÉMA

Préparation de l'année scolaire 2018-2019

Afin de préparer dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, nous vous remercions de bien vouloir renseigner et nous retourner les coupons joints **avant le 29 juin 2018**

Ce projet culturel, partie intégrante du PEAC, doit être inscrit au projet d'école.

Respecter les contraintes organisationnelles :

Bien que d'un coût faible, « Ecole et cinéma » implique une participation financière, celle-ci est de 2,50€ par film et par élève. **Pensez à prévoir dès maintenant ce budget.** Cela vous donnera le temps de contacter des partenaires (municipalités, communautés de communes, amicales laïques...) et permettra à ceux-ci d'inscrire le montant de la dépense à leur budget.

Dans le cadre du dispositif national Ecole et cinéma, les classes inscrites s'engagent à participer au parcours annuel proposé par la coordination, soit à **3 projections pour les écoles élémentaires et 2 ou 3 séances pour les écoles maternelles.** Au bas de ce courrier vous trouverez une convention à nous retourner signée.

Comprendre l'intérêt pédagogique.

ÉCOLE ET CINÉMA permet de nourrir une réflexion, rendue plus que jamais nécessaire, sur **le rapport des enfants aux images et contribue à l'éducation du regard du jeune spectateur.**

Au-delà, sa mise en œuvre permet de donner du sens aux pratiques pédagogiques de lecture et de production d'images, inscrites au programme de l'enseignement des arts plastiques à l'école.

A moyen terme, l'objectif visé est de proposer à l'enfant un parcours artistique de découverte du septième art favorisant la constitution d'un fond culturel commun composé d'œuvres filmiques, littéraires, picturales, musicales...

A plus long terme, l'objectif est la formation du citoyen spectateur (et téléspectateur) de cinéma de demain conscient des choix à opérer et **capable d'exercer son regard critique.**

Bien que vous ne connaissiez pas précisément les effectifs, même si l'équipe risque de changer... inscrivez-vous en faisant apparaître les données actuelles. Il est plus facile de gérer une petite baisse qu'une augmentation des effectifs.

Pour tout complément d'information, reportez vous à notre site internet <http://blogs.crdp-limousin.fr/23-ecole-et-cinema/> ou prenez contact avec l'un des coordinateurs.

Dominique Bodevin
Conseillère pédagogique
Coordinatrice Ecole et cinéma

Anthony Rodier
UFOLIM
tél 05 55 41 71 95

Mail : dominique.bodevin@ac-limoges.fr

e-mail : ecoleetcinema.creuse@wanadoo.fr



Avec le concours de vos communes, communautés de communes et communautés d'agglomération

Nom de l'école :			Circonscription :											
Nouvelle inscription			Réinscription :											
Films	Nbre de classes	Classes spé.	Classes & détails des effectifs par niveau											
			PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Liaison Cm2/6 ^e me	TOTAL		
La pie voleuse														
Azur et Asmar														
Tout en haut du monde														
Shaun le mouton														
Phantom Boy														
Katia et le crocodile														
Le dirigeable volé														
La nuit du chasseur														

Nom du cinéma dans lequel vous souhaitez vous rendre :

Si vous vous déplacez avec une autre école précisez son nom pour nous permettre d'organiser au mieux le planning :

Convention

L'Ecole s'engage pour les classes inscrites ci-dessus à :

- Garantir la participation des classes aux projections en salle du programme de base prévu pour leur niveau.
- Prévenir la coordination de toute modification d'effectif en cours d'année.
- Distribuer aux élèves inscrits les cartes postales Ecole et cinéma.
- Relayer les informations de planning et d'accompagnement auprès de l'équipe pédagogique.
- Respecter l'horaire de séances proposées.
- Informer au plus vite la coordination de toute modification en cours d'année.

Fait à le

Nom et signature, le directeur, la directrice :

